

"Il faut réintroduire le remboursement du dépistage du cytomegalovirus"

18/05/18 à 14:13 - Mise à jour à 14:13 Source: Belga

Il est urgent de promouvoir le dépistage universel du cytomegalovirus (CMV) pendant la grossesse, rapporte vendredi la revue bimensuelle Le Spécialiste au lendemain d'un congrès européen sur le CMV. Depuis juillet 2017, ce test n'est cependant plus remboursé en Belgique.



© Getty Images/iStockphoto

Le cytomegalovirus appartient à la même famille de virus que celle de la mononucléose et de la varicelle, par exemple. Il s'établit chez la personne infectée sous une forme dormante et peut être réactivé tout au long de la vie, notamment durant une grossesse.

Environ 90% des nouveaux-nés infectés pendant la gestation ne présentent pas de symptômes à la naissance et, parmi ceux-ci, la plupart restent normaux. Toutefois, entre 10 et 15% développent des séquelles sur plusieurs années, comme une perte auditive. Dans les cas les plus graves, le système nerveux de l'enfant est atteint.

Le CMV était systématiquement dépisté chez les femmes enceintes jusqu'à ce que la ministre de la Santé Maggie De Block ne supprime son remboursement le 1er juillet dernier. Cette décision du gouvernement belge n'a pas manqué d'étonner lors de la deuxième édition du congrès ECCI (European Congenital CMV Initiative), qui s'est tenue à Bruxelles les 14 et 15 mai.

Il ressort en effet de cette réunion internationale entre 145 médecins spécialisés, scientifiques et experts en santé publique (dont neuf spécialistes de sept universités belges) que la détection du virus est indispensable à une prise en charge optimale du fœtus.

"Certaines surdités diagnostiquées à l'âge de 5-6 ans ne sont jamais mises en lien avec le CMV car on ne sait pas que la patiente avait contracté le virus", explique le Dr Pascale Huynen, chef de clinique en microbiologie au CHU de Liège et co-organisatrice du congrès. "Ce sont des enfants qui ne sont traités que tardivement alors qu'ils auraient pu être suivis et pris en charge dès la naissance."

Le docteur Huynen dénonce également une médecine à deux vitesses depuis le déremboursement. À 15 euros le test, effectué chaque mois pour un dépistage optimal, certaines patientes n'ont pas les moyens d'être suivies correctement. "Pour une population aisée, la plupart des gynécologues demandent encore un suivi du CMV pendant la grossesse. Par contre, face à des patientes plus précarisées, nombreux sont ceux qui ne le demandent que si les symptômes évoquent une infection."

Or, l'absence de symptômes ne signifie pas que la personne n'est pas infectée. "Des gynécologues belges ont également témoigné que certains hôpitaux leur interdisaient de pratiquer ces tests" pour des raisons économiques, avance la rédactrice en chef de la revue *Le Spécialiste*, France Dammel.

Il existe en outre une disparité entre le nord et le sud du pays, pointe la microbiologiste. "Les Flamands recensent beaucoup plus les infections au CMV que les Wallons."

Le CMV est l'infection virale congénitale la plus répandue au monde. Il touche en effet 0,45% des enfants à la naissance. Le virus, qui se transmet par les fluides corporels (salive, urine, sperme, lait maternel, etc.) et est donc particulièrement contagieux, ne se soigne pas encore, même si des rétroviraux existent. Toutefois, il faudrait également investir dans la recherche pour améliorer entre autres le suivi thérapeutique, plaident encore les spécialistes.